

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie

MINISTERE DES FORETS  
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE L'ENSEIGNEMENT



BP 34430  
Yaoundé

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work- Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY  
AND WILDLIFE

SECRETARIA GENERAL

EDUCATION UNIT

N° 0080 /CRP/MINFOF/SG/CE/CEAI

Yaoundé, le

12 MAI 2016

MINISTRE ET L	ELEVAGE ANIMALES
Sous	Liaison
12 MAY 2016	
Ente	
Sortie le	02407

# COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Le Ministre des Forêts et de la Faune porte à la connaissance des personnels Agents de l'Etat, Contractuels d'Administration et Fonctionnaires des catégories C et B relevant de son département ministériel, des Ministères de l'Agriculture et du Développement Rural; du Tourisme et des Loisirs; de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales; de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, ainsi que ceux des Organismes Publics et Parapublics, des Collectivités Territoriales Décentralisées, des ONGs et des Projets de conservation installés au Cameroun et intervenant dans les domaines de la Conservation de la Faune et de la Gestion des Aires Protégées, qu'il est ouvert pour le compte de la Promotion 2016-2018 de l'Ecole de Faune de Garoua, une formation de Spécialiste de la Faune et des Aires Protégées, pour les cycles et effectifs suivants :

- Pour le Cycle C ..... 20 (vingt) places, dont 15 prioritairement en service dans les aires protégées ;
- Pour le Cycle B ..... 20 (vingt) places, dont 15 prioritairement en service dans les aires protégées.

1) Les conditions de candidatures sont les suivantes :

Pour le Cycle C :

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé(e) de 40 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- Etre **Agent Technique** (en Foresterie, Agriculture, Tourisme, Zootechnie, Sciences halieutiques, Sciences vétérinaires), **Agent de l'Etat** ou **Agent Technique Adjoint** des **Eaux et Forêts** titulaire du BEPC au GCE/OL dans trois (03) matières scientifiques au moins ou de tout autre diplôme équivalent ;
- Etre disposé(e) à se conformer scrupuleusement aux exigences du Règlement Intérieur de l'EFG, consultable sur le site [www.oledefaune.org](http://www.oledefaune.org).

Pour le Cycle B :

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé (e) de 40 ans au plus au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

*Handwritten notes:*  
Com  
le Communiqué  
de la cellule de l'enseignement  
Aff. de la faune  
M. M. M. M. M.  
H. M. M. M. M.

- Etre Technicien(ne) ou Technicien(ne) Supérieur (e) (en Foresterie, Agriculture, Agroforesterie, Tourisme, Zootechnie, Sciences Halieutiques, Sciences Vétérinaires) ou Contractuel (le) d'Administration titulaire du Baccalauréat scientifique, du GCE/AL dans deux (02) matières scientifiques au moins ou de tout autre diplôme équivalent ;
- Etre disposé (e) à se conformer scrupuleusement aux exigences du Règlement Intérieur de l'EFG, consultable sur le site [www.ecoledefaune.org](http://www.ecoledefaune.org).

## 2. Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comprendre :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre des Forêts et de la Faune ;
- Une photo d'identité format 4x4 ;
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme requis ;
- L'acte liant le candidat à l'Etat pour ce qui est des postulants relevant des administrations publiques, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Organismes Publics et Parapublics ;
- Une lettre de recommandation pour ce qui est des postulants relevant des ONGs et Projets de conservation ;
- Un avis motivé de l'autorité hiérarchique directe ;
- Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois attestant que le candidat est apte à exercer les travaux de terrain liés à la gestion de la faune et des aires protégées ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Un reçu attestant du paiement des frais de candidature s'élevant à 20.000 FCFA pour le Cycle C et 25.000 FCFA pour le Cycle B, à payer auprès du billeteur sis à la Porte 1732 de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé.

## 3. Délai des dépôts des dossiers :

Les dossiers complets devront être déposés au bureau du Chargé d'Etudes Assistant N°2 de la Cellule de l'Enseignement (Porte 1732) du Ministère des Forêts et de la Faune, 17<sup>ème</sup> étage de l'immeuble ministériel N°2, au plus tard le mercredi 27 juillet 2016 à 15h30mn, délai de rigueur.

### Ampliations :

- CRTV RADIO
- SOPECAM
- MINADER
- MINTOUL
- MINEPDED
- MINEPIA
- ANAFOR
- Ecole de Faune Garoua
- Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Mbalmayo
- Toutes Directions / MINFOF
- Toutes DR / MINFOF
- Tous Services Conservation APs
- Affichage
- Chrono/Archives



*Ngole Philip Ngwese*